

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Nom du Produit: Norsol Cleaner Al Liquid
Usage du Produit: Préparation des surfaces aluminium
Fabricant: Consulter le fournisseur
Fournisseur: Northern Technical Solutions Inc.
Adresse: 7040 Wellington Rd 124 South
 Guelph, ON N1H 6J3
Numéro de téléphone: 519-766-9899
Numéro de téléphone d'urgence: 519-766-9899

SECTION 2 –INGRÉDIENTS DANGEREUX

Nom de Chimiques	CAS#	Pd%	ACGIH-TLVs 8 hr MPT	LC ₅₀ (4 heures, Rat)	LD ₅₀ (Orale, Rat)
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	5 - 10	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles
Carbonate de potassium	584-08-7	3 - 7	Pas disponibles	Pas disponibles	1870 mg/kg
Sel monosodique de l'acide décyloxypropylimino-3, dipropionique	64972-19-6	3 - 7	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles
Tolytriazole de sodium	64665-57-2	1 - 5	Pas disponibles	Pas disponibles	640 mg/kg
Éther de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle	34398-01-1	1 - 5	Pas disponibles	Pas disponibles	Pas disponibles

SECTION 3 – DANGERS

Vue d'ensemble des Urgences: ATTENTION. IRRITANT. PEUT IRRITER LES YEUX ET LA PEAU. NOCIF EN CAS D'ABSORPTION PAR LA PEAU, EN CAS D'INHALATION, OU EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER DES EFFETS CHRONIQUES.

SIMDUT: D2B – Effets Toxiques Autres



SIMD ET ANPI:

SANTÉ	* 2
INCENDIE	0
DANGER PHYSIQUE	0
EPP	C



Légende	
Danger Extrême	4
Graves	3
Modérée	2
Légère	1
Minimal	0
Chronique	*

TMD/DDT: NON RÉGLEMENTÉ

Organes Cibles: Les yeux, la peau, des voies respiratoires.

Avis: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique a été obtenue de sources considérées comme exactes et fiables. Les informations ci-dessus est considérée comme étant correcte mais elle ne prétend pas être exhaustive et devrait être utilisé seulement comme un guide. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des renseignements dans la présente fiche signalétique.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Yeux: Rincer immédiatement l'œil ou les yeux exposés, en maintenant les paupières ouvertes, sous un léger courant d'eau tiède durant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Peau: Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau à grande eau durant au moins 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.

Inhalation: Transporter la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion: Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne pas provoquer le vomissement. Si la victime vomit naturellement, la pencher vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (°C - TCC): Pas disponibles. **LEL:** Pas disponibles. **UEL:** Pas disponibles.

Produits de combustion dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de phosphore, oxydes d'azote.

Température d'auto-inflammation (°C): Pas disponibles.

Produits extincteurs: Poudre extinctrice B, dioxyde de carbone.

Méthodes de lutte contre l'incendie: Les pompiers doivent porter un équipement de protection complet et qu'un appareil respiratoire autonome (SCBA).

Dangers d'incendie et d'explosion: Aucun connu.

Données sur l'explosibilité-sensibilité aux chocs: Pas disponibles.

Données sur l'explosibilité-sensibilité aux décharges électrostatiques: Pas disponibles.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de la Section 8 protection individuelle. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

Interventions en cas de déversement: Évacuer le personnel non protégé et non formé de la zone. Le déversement doit être nettoyé par des personnes qualifiées seulement. Ventiler la zone avec l'air. Confiner le déversement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau. Couvrir le déversement avec un matériel non combustible comme la vermiculite ou autres matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Ramasser les produits déversés et nettoyer la zone. Placer déchets dans un récipient fermé approprié pour élimination. Consulter à la Section 13 pour l'élimination considérations.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention: Réservé aux industries et aux professionnels seulement. Conformément aux directives de votre employeur. Éviter tout contact avec des matières incompatibles. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les émanations ou brouillards. N'utiliser que dans un endroit bien aéré ou avec une protection respiratoire. Ne pas avaler. Ne pas manger, ni boire, ni fumer sur les lieux de travail. Enlever les vêtements contaminés et les jeter ou les laver avant de les réutiliser. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Entreposage: Conformément aux directives de votre employeur. Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer loin des matières incompatibles. Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des Yeux/Visage: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection des Mains: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter des gants résistants aux chimiques. Sélectionner et porter des gants selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail. Consulter l'ACGIH ou le fabricant de gants pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection de la Peau: Conformément aux directives de votre employeur. Éviter le contact. Porter l'équipement de protection approprié au besoin pour empêcher l'exposition. Sélectionner et porter d'équipement de protection selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail. Consulter l'ACGIH ou le fabricant d'équipement pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Protection Respiratoire: Conformément aux directives de votre employeur. Ne pas respirer les émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate porter un appareil de protection respiratoire approprié. Sélectionner et porter d'équipement respiratoire approuvé par le NIOSH selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition en milieu de travail.

Ingestion: Ne pas avaler. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon.

Ventilation: N'utiliser que dans un endroit bien aéré ou avec de protection respiratoire.

Système de contrôle technique: Utiliser des enceintes fermées, des systèmes de ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour garder la quantité de particules aéroportées en-dessous du niveau recommandé. Il doit y avoir une douche de sécurité et une fontaine pour irrigation oculaire dans le voisinage immédiat des zones de travail.



LIMITES D'EXPOSITION:

<u>Noms de Chimiques</u>	<u>ACGIH TLV – 15 min STEL</u>	<u>ACGIH TLV – 8 hr TWA</u>	<u>OSHA PEL - 8 hr TWA</u>
	Pas disponibles		

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide

pH (100%): 10.5 - 11.0

Densité de vapeur (Air = 1): Pas disponibles

Volatils (Wt%): Pas disponibles

Viscosité: Pas disponibles

Solubilité dans l'eau: Miscible

Tension de vapeur: Pas disponibles

Point d'ébullition (°C): 110

Seuil de l'odeur (ppm): Pas disponibles

Apparence; Odeur: Transparent, jaune; pas disponibles

Point d'éclair (°C - TCC): Pas disponibles

Température d'auto-inflammation (°C): Pas

Vitesse d'évaporation (Éther =1): Pas disponibles

Limite supérieure d'explosibilité (LSE): Pas

Limite inférieure d'explosibilité (LIE): Pas disponibles

Point de fusion/congélation (°C): 10

Densité spécifique (l'eau =1): 1.109 – 1.139

Coefficient de l'eau/d'huile: Pas disponibles

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Chimiques: Stable. Pas de polymérisation dangereuse.

Matières incompatibles: Agents oxydants, acides forts.

Conditions à éviter: Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone, oxydes de phosphore, oxydes d'azote.

SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Voies d'Exposition: Yeux, Peau, Inhalation, Ingestion

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

Yeux: Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs, douleurs, et larmes.

Peau: Peut causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, et de la douleur.

Inhalation: Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut causer une irritation du système gastrointestinal.

DONNÉES DE TOXICITÉ AIGUË:

<u>Chimiques et CAS#</u>	<u>RTECS #</u>	<u>Rat - Inhalation 4 heures - LC₅₀</u>	<u>Lapin - Cutanée LD₅₀</u>	<u>Rat - Ingestion LD₅₀</u>
Pyrophosphate de tétrapotassium (7320-34-5)	JL6735000	Pas disponibles	>4640 mg/kg	Pas disponibles
Carbonate de potassium (584-08-7)	TS7750000	Pas disponibles	Pas disponibles	1870 mg/kg
Tolytriazole de sodium (64665-57-2)	Pas disponibles	Pas disponibles	>2000 mg/kg	640 mg/kg

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Aggravation des Conditions Préexistantes: L'insuffisance de données disponibles.

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Irritation: Dangereux d'après les critères du SIMDUT/l'OSHA.

Sensibilisation: L'insuffisance de données disponibles.

Effets sur la reproduction: L'insuffisance de données disponibles.

Tératogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Mutagénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Cancérogénicité: L'insuffisance de données disponibles.

Matières Synergiques Toxicologiquement: Pas de données disponibles.

SECTION 12 - INFORMATION SUR L'ÉCOLOGIE

Effets Environnementales: Non déterminé.

Données d'écotoxicité:

<u>Pyrophosphate de tétrapotassium:</u> (7320-34-5)	Vairon à grosse tête - 96 heure LC50: >100 mg/L Daphnia magna - 48 heure EC50: >100 mg/L
<u>Tolytriazole de sodium (64665-57-2):</u>	Daphnia magna - 48 heure LC50: 280 mg/L
<u>Éther de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle:</u> (34398-01-1)	Daphnia magna - 48 heure LC50: 5.3 mg/L

Données Écofate: Non déterminé.

SECTION 13 – ÉLIMINATION

Élimination: Consulter les règlements applicables et les autorités avant l'élimination.

SECTION 14 - INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Transport des Marchandises Dangereuses (TMD): NON RÉGLEMENTÉ

ÉTAS-UNIS Département de Transport (DDT): NON RÉGLEMENTÉ

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

CANADA: Les composants de ce produit sont répertoriés dans le Liste Intérieure des Substances (LIS) ou en sont exemptés. Ce produit contrôlé a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique contient tous les renseignements qui y sont relatifs.

Classification du SIMDUT: D2B

Loi sur les Produits Dangereux - Liste de Divulgence des Ingrédients (LDI):

<u>Chimique</u>	<u>CAS#</u>	<u>Coupée</u>
Carbonate de potassium	584-08-7	1%

ÉTAS-UNIS: Les composants de ce produit sont répertoriés dans le Loi Réglementant les Substances Toxiques (TSCA) inventaire liste ou en sont exemptés.

L'OSHA: Ce produit est considéré comme dangereux tels que définis par les États-Unis OSHA norme de communication des dangers le Code Fédéral des Règlements, 29 CFR 1910.1200.

Titre III SARA/EPCRA Sections 311 & 312 – Danger Catégories:

<u>Chimique</u>	<u>CAS#</u>	<u>Incendie</u>	<u>Pression</u>	<u>Réactivité</u>	<u>Aiguë</u>	<u>Chronique</u>
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	No	No	No	Oui	No
Carbonate de potassium	584-08-7	No	No	No	Oui	Oui
Sel monosodique de l'acide décyloxypropylimino-3, dipropionique	64972-19-6	No	No	No	Oui	Oui
Tolytriazole de sodium	64665-57-2	Yes	No	No	Oui	Oui
Éther de polyéthylène glycol (5) et d'undécyle	34398-01-1	Yes	No	No	Oui	Oui

Titre III SARA/EPCRA Section 313 – Chimiques Toxiques – Inventaire des Rejets Toxiques:

CAS# 34398-01-1 comme éthers de glycol - niveau de minimal 1.0%

Titre III SARA/EPCRA Sections 302 & 304 - Substances Extrêmement Dangereux - Seuil de Planification Quantités:

CAS# 34398-01-1 comme éthers de glycol: 1000 lb/454 Kg SPQ

CERCLA – Substances Dangereux - Quantités à Rapport:

CAS# 34398-01-1 comme éthers de glycol: 1000 lb/454 Kg QR

RCRA: Consulter les règlements applicables et les autorités avant l'élimination.

Loi sur la Qualité de l'Air (CAA):

Éthers de glycol sont répertorié comme des Polluants Atmosphériques Dangereux.

Ne contient pas de n'importe quel compteur de classe 1 Substances Appauvrissant d'Ozone.

Ne contient pas de n'importe quel compteur de classe 2 Substances Appauvrissant d'Ozone.

Loi sur la Qualité de l'Eau (CWA):

Aucun des produits chimiques sont listés comme Substances Dangereux en vertu de la CWA.

Aucun des produits chimiques de ce produit sont listés comme priorité les polluants en vertu de la loi.

Aucun des produits chimiques de ce produit sont listés comme polluants toxiques en vertu de la loi.

SECTION 16 - RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

FS préparée par: Service Technique. Contactez le fournisseur pour l'information.

Date: Mars 17, 2011